

Synthèse de la conférence du 23 janvier 2014

Face à la crise, quel rôle pour les chrétiens dans l'espace public ?

Philippe Bordeyne, Recteur de l'Institut Catholique de Paris, et

Pierre-Yves Stucki, Maire-adjoint, Chef d'entreprise et

Vice-Président des Semaines Sociales de France

Cette conférence intervient dans un double contexte : d'une part, celui de la séquence électorale qui va intervenir entre fin mars et fin mai 2014, d'autre part, celui de la crise économique qui domine le débat public et affecte le moral des Français, puisque, sondage après sondage, on constate la morosité et la méfiance de nos concitoyens. Deux regards complémentaires sont proposés, de deux Chrétiens aux parcours différents engagés dans la société.

* *
*

1. Les réflexions de Pierre-Yves Stucki

Dès les premiers temps de l'histoire de l'Eglise, la question de la place des chrétiens dans l'espace public était présente. Un texte célèbre de Diognète du IIème siècle décrit à quel point les chrétiens sont comme les autres et pourtant différents: « *ils sont dans la chair mais ils ne vivent pas selon la chair. Ils obéissent aux lois établies et leur manière de vivre est plus parfaite que les lois. Ils aiment tout le monde et tout le monde les persécute. On ne les connaît pas mais on les condamne; on les tue et c'est ainsi qu'ils trouvent la vie.* » Ainsi le chrétien est un témoin de ce qui le fait vivre, assumant le fait d'être un signe en butte à la contradiction. C'est par sa conduite, par sa vie, par son témoignage vécu de fidélité au Christ que le chrétien et l'Eglise évangélisent le monde.

Témoin, le chrétien peut également être acteur, engagé, militant, porteur d'une vision de la destinée humaine qu'il veut faire partager. Paul VI d'ailleurs encourageait les chrétiens à s'investir: « *Que les catholiques compétents ne refusent pas la gestion des affaires publiques car ils peuvent, par une bonne administration, travailler au bien commun et en même temps préparer la route à l'Evangile.* ».

Pour le chrétien, il est indispensable de tenir ensemble les deux approches, témoin et acteur, même si naturellement chacun sera enclin à privilégier l'une ou l'autre approche selon son tempérament.

Dans le monde actuel, il n'y a pas une crise mais des crises: crise financière, économique, alimentaire, culturelle, climatique, énergétique, le tout sur fond de pauvreté, de repli sur soi, de division, de délitement des sociétés alors qu'il faudrait redoubler d'effort pour mettre plus de solidarité entre toutes les composantes du monde. Au milieu de ces fractures, le rôle des chrétiens s'éclaire: il est urgent que, par le témoignage ou par le militantisme, les chrétiens agissent pour promouvoir la dignité humaine, chacun mettant l'accent sur ce qui le mobilise le plus, de la défense de la vie ou de la famille à l'accueil de l'étranger et à la lutte contre l'exclusion sociale.

Dans un monde qui perd confiance, le chrétien fait le choix de placer sa confiance envers autrui au cœur de sa vie. Dans un monde qui se désunit, le chrétien doit œuvrer pour l'unité de la communauté humaine et doit être, dans l'espace public, signe de réconciliation.

2. Les réflexions de Mgr. Bordeyne

La situation de l'engagement des chrétiens dans l'espace public de la France de ce début de XXI^e siècle est le fruit d'une histoire. Le XX^e siècle a été marqué, à cet égard, par deux événements majeurs: la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la théologie de Vatican II sur l'Eglise et la place des laïcs.

Issu des conflits de frontière entre l'Eglise, qui considérait qu'elle était d'essence divine et qu'elle avait des droits dans la société qu'elle tenait de la Révélation, et l'Etat, qui souhaitait la faire rentrer dans le strict espace privé de chaque citoyen, la loi de 1905 organise la neutralité de l'Etat et des services publics, le respect de toutes les opinions religieuses et la liberté de conscience et de culte, même si, pour les tenants de la laïcité à la française qui se définit à ce moment-là, la raison est évidemment supérieure à la foi (catholique, puisque c'est celle qui est majoritaire). La mise en place très conflictuelle de ce nouvel équilibre entre l'Eglise et l'Etat a été apaisée notamment par l'engagement des ecclésiastiques pendant la guerre de 1914-1918.

Le souffle de Vatican II est venu pour sa part redéfinir la vision de l'Eglise. Ainsi la mission de l'Eglise est avant tout religieuse, elle n'est ni d'ordre politique, ni d'ordre économique ou social. Par suite, l'Eglise doit témoigner de sa foi dans l'espace public, elle n'a plus à revendiquer de droits; elle doit susciter une dynamique de foi par la parole et l'action et ainsi inspirer l'exercice du pouvoir.

La crise aujourd'hui illustre un changement profond du mode de fonctionnement de la société. C'est une opportunité pour les chrétiens de changer leur regard, de vivre pleinement, dans l'écoute et le dialogue, la confrontation avec le monde, en étant témoins de Jésus-Christ, tout en gardant des repères pour l'action au quotidien comme la priorité aux plus vulnérables.

*

* * *

3. Débat avec le public

La thématique générale des interrogations portait sur la spécificité du chrétien qui peut être signe de contradiction (cf. la parole du Christ « *je ne suis pas venu apporter la paix mais le glaive* »), sur son insertion dans une société laïque, sur la place d'une désobéissance civile en cas de désaccord et sur son comportement personnel quand la loi est contraire à sa conscience. Le fil conducteur des réponses était que la foi chrétienne appelle au dialogue continual avec la société civile, avec cette citation de Saint Thomas d'Aquin qui pourrait servir de résumé des discussions (quoiqu'elle fasse référence à la loi divine et non à la loi civile) :

*Celui qui applique la loi parce que c'est la loi est un esclave
Celui qui applique la loi par amour est un homme libre.*

Mgr. Bordeyne conclut ainsi que l'amour demeure toujours la règle, qu'il s'agisse d'appliquer la loi de la République ou de désobéir pour motif de conscience. Dès lors, le comportement du chrétien, même quand il signifie son désaccord, doit toujours être compris par ses interlocuteurs, en excluant par hypothèse toute forme de violence.